

Artigueloutan

Bulletin N°27 - Juillet 2021
le site : www.artigueloutan.fr

Un village à vivre

Randonneurs,
Cyclistes, Pêcheurs,
L'Ousse a connu une
forte fréquentation
ces derniers mois

Comment rester informé
sur ma commune ?
en se connectant sur
www.artigueloutan.fr

Encore mieux en vous inscrivant
directement sur le site
pour être informé à chaque
nouvelle publication

sommaire

Le mot de Mme le maire
Etat civil - Infos diverses
Compte administratif - Budget 2021
Idélis, un passage de plus
Futures ouvertures - Nos sportifs engagés
Infos pratiques - Eclairage public



PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération



Je suis heureuse de vous retrouver avant l'été, dans un contexte sanitaire qui s'améliore et dans l'espoir de partager à nouveau tous ensemble ces moments de convivialités qui nous ont tellement manqués.

Les activités sportives et de loisirs ont pu reprendre.

Le traditionnel Trail d'Artigueloutan et le repas du Comité des fêtes ont pu être organisés, tout comme la fête de l'école et le spectacle de danse filmé pour cette année.

Avec la transhumance et le concert de Nadau en septembre, la vie reprend ses droits, même si nous devons encore rester prudents.

Les habitants d'Artigueloutan se sont déplacés plus nombreux que la moyenne nationale (40%) pour les élections départementales et régionales fin juin.

Pas de changement pour notre canton, Isabelle Lahore et Thierry Carrère restent nos Conseillers départementaux.

L'organisation de ces élections a été possible grâce à la participation de bénévoles du village qui sont venus nous aider et je tiens à les en remercier sincèrement.

Je dirai simplement que des "Hommes et des Femmes" ont lutté, se sont battus, sont morts pour que nous ayons aujourd'hui le droit de voter, le droit de choisir les femmes et les hommes qui vont décider de l'orientation que va prendre nos vies dans l'avenir.

La mairie poursuit son engagement pour optimiser l'éclairage public et ainsi diminuer la pollution lumineuse nocturne.

Depuis plusieurs mois les élus du Béarn travaillent ensemble sur les transitions énergétiques et écologiques afin de faire émerger le projet « la nuit sous un autre jour », en collaboration avec le Pays de Béarn et le Parc Naturel des Pyrénées.

Artigueloutan va être une commune pilote dans ce programme.

Les enjeux sont multiples :
réduire notre consommation énergétique,
préserver la biodiversité et la santé humaine,
observer le ciel étoilé patrimoine de l'humanité.

Nous avons l'ambition d'obtenir le label « Villes et Villages Étoilés ».

Nos motivations en quelques chiffres, chaque nuit ce sont :

- 4 milliards de lampadaires qui s'allument dans le monde
- 90 millions en Europe
- 11 millions en France
- 240 à Artigueloutan

La pollution lumineuse augmente de 6% par an. Chaque réverbère tue environ 150 insectes par nuit, 80% des insectes (indispensables à la pollinisation) ont disparu en Europe au cours des 30 dernières années par l'action combinée des pesticides et de l'augmentation croissante de la pollution lumineuse.

Nous avons la responsabilité de dire STOP.

La responsabilité d'essayer de protéger notre écosystème et notre santé. Artigueloutan va supprimer 111 lampadaires.

Une évaluation sera faite en cours d'année. Nous maintiendrons l'éclairage la nuit avec des horaires resserrés sur les départementales et sur le trajet du bus scolaire.

Nous avons travaillé avec les services de sécurité afin d'identifier les secteurs dits utiles.

Beaucoup d'idées fausses circulent concernant l'éclairage nocturne (insécurité, incivilité...).

Je crois que la peur ne doit pas nous empêcher d'agir, surtout pour des enjeux aussi importants pour notre planète.

Et quelle chance, quel luxe de passer nos soirées sous une voûte éclairée par des milliers d'étoiles !

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles nuits étoilées.

Marie-Claire Né



Etat civil

Naissances

- Adam ADDOULI, né le 22 janvier
- Evan TORRALBA, né le 8 février
- Martin FRANÇOIS, né le 23 février
- Julia ARIAS, née le 26 février
- Elise DUTOURNIER, née le 6 mars
- Lucas PAUGAM, né le 2 avril
- Gabriel BORDENAVE, né le 5 avril
- Arthur VONFELT, né le 27 mai
- Chloé SMITH, née le 30 mai
- Robin LEPETIT-STOFFAES, né le 20 juin

Décès

- Anastasie ROGER épouse PIQUÉ le 23 janvier
- Simone HAURE épouse KALTENBACH, le 25 janvier
- Marcel CLOS, le 23 mars
- Marie-Thérèse BONNEMAIZON épouse JUNQUA, le 15 mai

Les réunions du Conseil

24 février, 24 mars, 7 avril, 5 mai, 26 mai, 16 juin

Recensement militaire

Les filles et les garçons né(e)s en juillet, août, septembre 2005 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 05 octobre 2021.

Les filles et les garçons né(e)s en octobre, novembre, décembre 2005 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 05 janvier 2022. Ils devront se munir du livret de famille et de la carte d'identité.



Direction de la publication : Marie Claire Né
 Maire d'Artigueloutan
 Rédaction et mise en page : Mairie d'Artigueloutan
 Impression : Imprimerie Perspective - Imprime vert
 Pôle Gutenberg - 64160 MORLAAS
 Tirage : 500 exemplaires
 Imprimé dans le respect des normes environnementales

Petit rappel de la réglementation

De nombreux chiens errant se promènent sur le village dont certains sont agressifs. De nombreuses plaintes ont été rapportées à la mairie.

On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France.

Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter.

Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m ;
- s'il est abandonné ou errant.

Dans chacun de ces cas, le chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende.

Infos diverses

De multiples vols, dégradations et incivilités ont eu lieu sur notre commune ces derniers mois.

Est-ce les conséquences des confinements ou de la bêtise humaine ?



Vol avec effraction dans le local du Comité des fêtes, jeux d'eau dans les toilettes récemment restaurées, extincteurs incendie de la salle des sports percutés et vidés, tags au vestiaire du stade, destruction de la signalisation routière, route d'Assat ... Toutes ces incivilités ont malheureusement un coût pour notre collectivité et des dépôts de plainte ont été déposés à chaque découverte de ces malveillances.

La gendarmerie enquête depuis plusieurs semaines et nous vous demandons d'être vigilants à ce sujet.

Mesdames et messieurs les automobilistes

Notre village se développe et la circulation aussi, c'est pourquoi la commune investit petit à petit depuis de nombreuses années dans des cheminements piétons à la demande de nombreux habitants et pour la sécurité de tous.

Nous avons pu constater que ces trottoirs servent malheureusement de façon prolongée ou même permanente aux stationnement de vos véhicules.

Dans le but du BIEN VIVRE ENSEMBLE, que chacun retrouve la place qui est la sienne et donc les trottoirs aux piétons.



FINANCES COMMUNALES



Le compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 dégage un excédent de **159 916 €** qui sera réparti dans le budget 2021.

62 512 €
en section de fonctionnement et

97 404 €
en section investissement

Budget 2021

Le budget 2021 est bâti avec une augmentation du taux des deux taxes qui constituent nos seules ressources propres après la suppression de la Taxe d'habitation : Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

En 2020, **80%** des foyers n'étaient plus redevables de la Taxe d'Habitation et en 2021, une exonération de 30% est appliquée aux 20% de foyers qui en sont encore redevables.

La compensation pour les communes s'effectue par l'attribution du taux de taxe de foncier bâti du département, ajouté à celui de la commune.

Soit pour notre commune : taux communal de **8,76%** + taux départemental de **13,47%** = taux unique de taxe foncière bâtie de **22,23%**.

La notification des bases d'imposition pour 2021 fait apparaître une baisse très importante du produit attendu : les bases de Taxe foncière bâtie diminuent de 233 850€ ; en conséquence, si l'on applique le taux de 22,23%, **la recette communale diminue de 52 000 €.**

Après avoir interrogé les services fiscaux, nous avons appris que cette baisse des bases d'imposition résulte principalement de la révision de la valeur locative du bâtiment appartenant à la société Total.

En conséquence, le Conseil municipal a décidé de l'augmentation du taux de TFB et TFNB afin de compenser partiellement cette perte. Cette décision est motivée également par la baisse de la dotation globale de fonctionnement, **moins 5 480 €.**

Les taux communaux 2021 s'établissent comme suit :

Taxe foncière bâtie : 24,57%

Taxe foncière non bâtie : 32,10%

Malgré cette augmentation, il est à noter que ces taux sont moins élevés que dans les communes voisines de Nousty, Ousse, Lée et Sendets.

Les contribuables d'Artigueloutan seront également impactés par la décision de la communauté d'agglomération de doubler le taux d'imposition de la TFB, de **1% à 2%**.

BUDGET 2021 - SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes sont présentées en équilibre mais un équilibre fictif car l'administration fiscale nous a notifié la baisse de nos bases de Taxe foncière bâtie après le vote du budget.

Nous nous attacherons à réduire nos dépenses afin de ne pas creuser un déficit.

Exercice difficile pour cette année 2021 marquée par la crise sanitaire qui induit des pertes de ressources (loyers) et des dépenses supplémentaires, eau, achats de matériel, fournitures d'hygiène ...

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges générales	184 361 €	Atténuations de charges	4 000 €
Atténuation de charges	8 000 €	Produits des services	77 135 €
Charges de personnel	252 985 €	Impôts et Taxes	402 660 €
Gestion courante	80 673 €	Dotations subventions	95 715 €
Charges financières	4 390 €	Produits de gestion courante	25 203 €
Dépenses imprévues	8 908 €		
Dépenses réelles	539 317 €		
Virement à l'investissement	127 908 €	Affectation de l'excédent 2019	62 512 €
TOTAL DEPENSES	667 225 €	TOTAL RECETTES	667 225 €



BUDGET 2021 - SECTION INVESTISSEMENT

Après une année de transition en 2020, le Conseil municipal a décidé de reprendre les investissements :

- **la deuxième phase** de l'aménagement du centre bourg pourrait être lancée à l'automne 2021.

Le montant de la dépense 243 196 € comprend l'aménagement de la rue de la Mairie (du croisement de la rue des Pêcheurs jusqu'au 10, rue la

mairie), la création de cheminements piétons et l'acquisition de mobilier urbain.

Les recettes affectées à ces investissements seront constituées d'un emprunt de 150 000 € et des subventions que nous allons solliciter.

- **Entretien des bâtiments communaux** : dans ce programme, nous avons prévu la rénovation du système de sonnerie des cloches et la mise aux normes du parafoudre de l'Eglise, la rénovation de la verrière de la salle des Fêtes, des frais d'étude préalables à la rénovation thermique des bâtiments scolaires ainsi que le reliquat du marché public de la salle des fêtes.



- **Voies et réseaux** : le programme voirie 2021 est estimé à 36 000 €, il concerne l'entretien de diverses voies communales ; ce chapitre comprend également des dépenses de sécurité, l'achat de deux radars pédagogiques, la réalisation de l'écluse route d'Assat, l'implantation d'une bouche incendie à la Bergerie du Tilh et le financement d'études préalables confiées à l'Agence publique de gestion locale (APGL).

- **Matériel** : ce programme comprend divers achats de petit matériel nécessaire aux travaux communaux ainsi que le renouvellement du matériel informatique de l'école.



- **Acquisition du local de l'agence postale**



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Aménagement Centre bourg	243 196 €	Subventions	127 004 €
Bâtiments	54 500 €	Emprunt	100 000 €
Voirie réseaux	67 500 €	Prêt relais FCTVA	50 000 €
Matériel, mobilier	24 600 €	Taxe aménagement	15 000 €
Acquisition agence postale	55 000 €	Virement section fonctionnement	127 908 €
Remboursement prêt relais FCTVA	80 000 €	Exédent 2020	126 905 €
Remboursement emprunts	44 870 €	Opération d'ordre	3 259 €
Opérations d'ordre, immobilisations	12 410 €		
TOTAL DEPENSES	582 076 €	TOTAL RECETTES	582 076 €



■ LA COMMUNE - DIVERS

Transport IDELIS

IDELIS donne accès à de multiples offres de mobilité dans l'ensemble du territoire.

Concernant la commune d'Artigueloutan, lors de notre rencontre, avec un représentant d'IDELIS nous avons fait remonter le souhait d'avoir un départ en milieu d'après-midi pour un retour des lycéens. Cette demande a été acceptée et intégrée dans l'offre de la rentrée 2021-2022 avec un départ à 16h19 du Centre Bosquet.



4 services différents sont disponibles, parmi eux :

- Les lignes régulières 7, 11 IDELIS
- Le Transport à la Demande FLEXILIS
- Les lignes de transport scolaire



IDECYCLE, les services de vélos en location toutes durées.

SCOLARIS, le service des bus scolaire, permet de rejoindre les établissements de secteur, dont dépend Artigueloutan, mais est également accessible à toute personne disposant d'un titre de transport et dans la limite des places disponibles.

FLEXILIS est un service de transport à la demande permettant de se déplacer dans toute la zone Est en rejoignant deux arrêts définis, que ce soit des arrêts Flexilis ou des arrêts de bus classique. Ce service est accessible du lundi au samedi, au tarif de 2 euros par déplacement, et doit être réservé au plus tard 1 heure avant le départ.

La commune d'Artigueloutan est desservie directement par les lignes 7 et 11, ainsi que par le transport à la demande Flexilis. Les tickets et cartes sont disponibles directement à l'agence commerciale du centre-ville de Pau, sur idelis.fr, dans les distributeurs automatiques aux arrêts Fébus, directement dans les bus ou sur l'application **TICKET MODALIS**.

"O' bistrot chez Véro" cède la place "O' bistrot du Stade"

Inauguré en septembre 2019, fermé brutalement pour cause de crise sanitaire en mars 2020, puis ouvert épisodiquement durant l'année en fonction des contraintes, le bar brasserie exploité par Véronique Burosse n'a pas eu le temps de s'installer durablement.

D'un commun accord, entre la municipalité et l'exploitante, la convention d'occupation du local et l'exploitation du bar brasserie ont été interrompus.

Nous tenons à la remercier pour son engagement à nos côtés durant les quelques années qui ont été nécessaires pour mener à bien notre projet d'installation d'un commerce de proximité.

Nous avons accueilli favorablement la proposition de reprise de Mr Tuito Puleoto : après présentation de son projet, le Conseil municipal a décidé de lui confier l'exploitation de notre bar brasserie.

Mr Puleoto a décidé d'agrandir la surface en louant le local contigu. Fort de son expérience de 12 ans en cuisine au Pays Basque, Tuito Puleoto aidé de sa compagne Marion Capdevielle nous proposeront leurs services dès le mois de juillet.

Au programme :

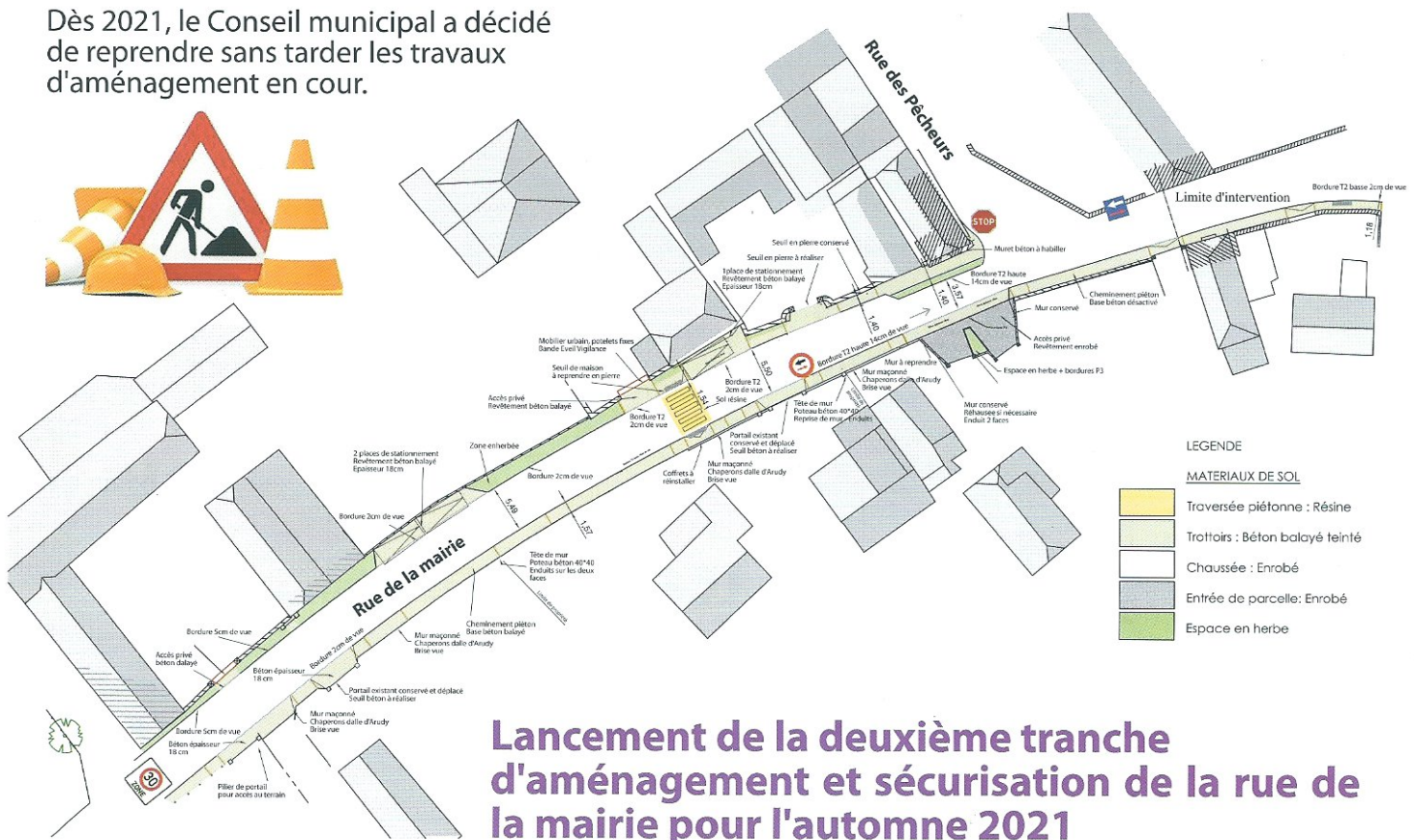
- un côté bar avec tonneaux, retransmissions de matchs, soirées à thèmes, jeux de société....
- un côté brasserie avec menu ouvrier le midi sous forme de buffet et aussi pizzas, burgers, poulets rôti, le tout fait maison avec des produits locaux.
- avec de très larges horaires d'ouverture, un point relais colis sera également à votre disposition

Tous nos vœux de réussite les accompagnent dans ce défi .
Nous espérons vivement que la situation sanitaire que nous avons connue en 2020 et 2021 ne vienne pas contrarier à nouveau cette installation !



Après l'élection municipale et l'installation du nouveau Conseil, la mise en place de vos élus dans les différentes commissions de la Communauté d'agglomération et autres structures ou Artigueloutan est présent, l'année 2020 a été une année de transition qui de plus a été contrarié, comme vous avez pu le constater, par la crise sanitaire et ses confinements successifs.

Dès 2021, le Conseil municipal a décidé de reprendre sans tarder les travaux d'aménagement en cour.



Lancement de la deuxième tranche d'aménagement et sécurisation de la rue de la mairie pour l'automne 2021

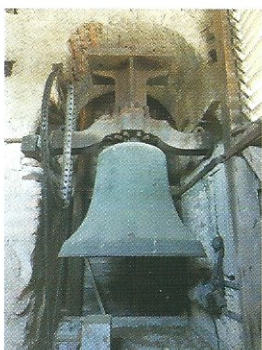
Quelques soit les routes d'accès à Artigueloutan, des aménagements de sécurité sont programmés pour les années à venir.

Premier élément visible la pose de radars pédagogiques sur la RD 215, côte de la fontaine et route d'Assat. Après travaux d'enfouissement des réseaux la réalisation d'une écluse est également prévu sur cette départementale malgré la complexité du lieu et du le bâti existant.

La rue du ruisseau avec l'ouverture de la future crèche, une étude va être lancée auprès du SDEPA (Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques) afin de programmer pour les prochains budgets, l'enfouissement des réseaux et de permettre la réalisation de trottoir et places de stationnement.

Enfin dès cette fin d'année 2021, les travaux de la deuxième tranche d'aménagement de la rue de la Mairie vont débuter, avec la sécurisation du carrefour de la rue des Pêcheurs, réduction de la chaussée (RD 213) avec un passage alterné, des cheminement piétons et également quelques places de stationnement.

Des travaux sur les clôtures et portails des propriétaires riverains de la départementale sont également programmés afin d'embellir cette entrée du bourg.



Rénovation à l'église Saint Jean-Basptiste

Des travaux de réparations et de mise aux normes ont été effectués à l'église :

- le changement de la commande de programmation des différentes sonneries des cloches (à la volée, le glas et l'Angélus).
- le changement du tableau électrique et du cablage devenu obsolète avec le temps .
- la réparation des fixations du moteur qui actionne les cloches.
- la pose d'un nouveau parafoudre sur le clocher.
- la réparation des abat-sons.

Isabelle C

Premier commerce à s'être installé à la Résidence du stade, le salon de coiffure vous accueille du mardi au samedi sur rendez-vous de 9h00 à 18h00 (16h00 le samedi) dans un espace convivial et chaleureux imaginé et réalisé par Isabelle.

Le trio **Isabelle, Charlotte et Sarah** vous propose en plus des prestations classiques un coin « Barbier » afin de répondre aux attentes de tous.

Un nouveau membre devrait rejoindre cette belle équipe en Septembre.

N'hésitez pas à les appeler au **05 33 11 31 13**



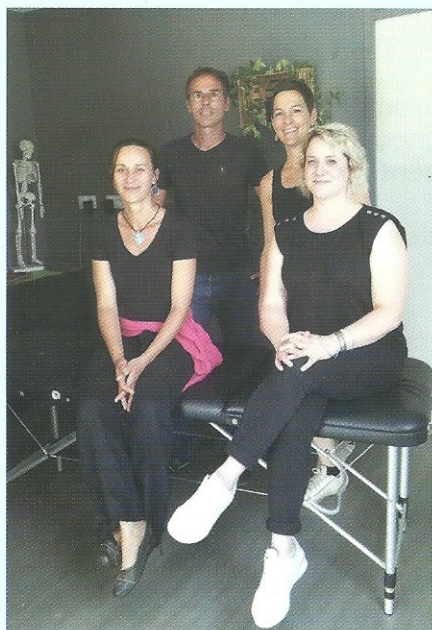
Le Cabinet Paramédical

4 professionnels dynamiques se partagent les locaux.

2 infirmiers libéraux **Florence MICHON** et **Thibaut JOURDANET** vous reçoivent ou viennent à votre domicile sur les communes d'Idron, Lée, Sendets, Ousse, Artigueloutan, Andoins et Nousty.

Besoin de soins infirmiers : Hygiène, pansements, perfusions, injections, prise de sang, tests PCR (même sans ordonnance).

ils sont là pour vous au **06 46 16 64 25**



Mélodie De CORBIER

Ostéopathe diplômée d'état, vous accueille sur RDV le lundi et mardi après-midi, le mercredi et vendredi toute la journée de 9h00 à 19h00.

Au-delà des tensions musculaires classiques, elle peut vous aider pour des problèmes de stress, de sommeil, de digestion etc ...

À partir de 1an et peut même venir à domicile.

Joignable par téléphone au **06 02 66 89 79** ou sur Doctolib.

Anne-Sophie DAURE

Massothérapeute vous propose des massages "Bien-être" mais aussi énergétiques et de la réflexologie plantaire.

Une journée difficile en prévision au travail ?

elle peut se déplacer pour venir vous faire un massage sur votre lieu de travail ou votre domicile.

Elle organise aussi des ateliers parents/enfants d'automassage. Présente au cabinet le lundi, mardi matin et le jeudi toute la journée. Pour plus de renseignements contactez la au **06 31 92 69 27**.

Pains & Gourmandises



La boulangerie pâtisserie de **Stéphane BERGOULI** de Sendets a ouvert dès 2016, ce deuxième point de vente.

Du lundi au samedi de 7h30 à 13h00, Danielle et Sylvain, les 2 salariés, vous proposent des pains variés, des viennoiseries, de la pâtisserie le tout fait maison !

N'hésitez pas à venir découvrir (si ce n'est déjà fait) leur Dacquoise aux Framboises et le croustillant aux trois chocolats, un vrai régal ...

Pour toutes commandes contactez les au **05 59 02 47 45**

L'agence Postale communale

Un service d'agence postale vous est proposé par la commune.



Brigitte, employée communale, vous y accueille avec le sourire tous les matins du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

Un service public de qualité et de proximité !

Une artigeloutanaise se lance dans un sacré défi

Carine Puyo et ses 2 amies, prénommées également Karine et Carine, se préparent déjà depuis plusieurs mois à vivre une sacrée aventure.

Elles participeront en novembre prochain au Raid des Alizés organisé en Martinique : un raid

**100% féminin,
100% nature,
100% aventure,
100% solidaire !**

Au-delà du défi sportif pour lequel elles s'entraînent intensément en combinant vie de famille et vie professionnelle, ces Drôles de plumes ont décidé de soutenir l'association des Bébés plumes de l'hôpital de Pau (Association de soignants œuvrant pour les bébés et enfants hospitalisés en service néonatalogie ou en réanimation pédiatrique).

A notre tour de les aider pour concrétiser ce magnifique challenge ! Nous comptons sur un bel élan de solidarité.

n'hésitez pas à les contacter :

drolesdeplumes64@gmail.com

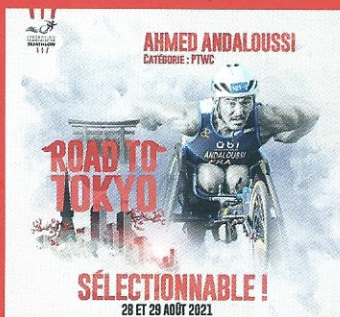
Un sportif d'Artigeloutan en route pour les J.O. de Tokyo

Une grande fierté et des sentiments qui s'entre choquent pour créer une vague d'émotion. Il tient à remercier l'ensemble des personnes qui l'ont suivi depuis maintenant 8 ans.

8 années d'entraînements et de sacrifices mais surtout 20 ans à y croire dur comme fer.

"A mes étoiles, ma famille, mes entraîneurs, partenaires et tout ceux qui me supportent depuis tout ce temps, MERCI car c'est NOTRE aboutissement".

Ahmed ANDALOUSSI



Micro-crèche Câlines Doudou

**OUVERTURE
JANVIER 2022**

La micro-crèche à Artigeloutan, située rue du Ruisseau, sera prête pour son ouverture en janvier 2022, vous pouvez dès à présent contacter Marie-Sophie Carpéna pour tout renseignements et inscriptions au **06 11 18 58 69** ou sur artigeloutan@creches-calinsdoudou.com

www.creches-calinsdoudou.com

Les bouchons d'amour

Ensemble nous pouvons faire beaucoup !

Une opération solidaire qui consiste à collecter des bouchons plastiques dans la France entière et à les revendre à un fabricant français de pou- belles plastiques recyclables.

15€ collectés = 15€ redistribués

L'argent collecté servira

- **En France** : à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, etc ...) et pour des opérations humanitaires ponctuelles.

- **A l'étranger** : à la participation de l'Association dans le cadre d'opérations humanitaires.



**JE TRIE !!!
JE JETTE UTILE !!!**



Les bons bouchons, d'eau, sodas, sirops, jus de fruits, lait, crèmes fraîches sont à déposer à la mairie.

Association reconnue d'intérêt générale
Contact : www.bouchonsdamour.com

RETOUR SUR IMAGES - VIE LOCALE



Le 8 mai, une cérémonie dans le plus strict respect des règles sanitaires.



Dimanche 13 juin
Tournoi féminin U13 - U17 à Artigueloutan
Par une belle journée 250 jeunes joueuses, soit 24 équipes du 64 et 65, étaient en lice.
72 matchs sur le pré artigueloutanais après 7 mois de confinement.
Un grand bravo au Football Club de la Vallée de l'Ousse (FCVO) pour l'organisation de ce beau tournoi.



Malgré une organisation compliquée le Comité des fêtes a souhaité organiser nos fêtes de village, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
Repas en extérieur le midi couvre-feu oblige, après-midi match de l'Euro 2021.



Vendredi 18 juin
Organisé de main de maître et en un temps record, ce 6^{ème} Artigueloutrail a tenu toutes ses promesses.
Un trail aux multiples rebondissements.



La bonne humeur était de la partie et la journée s'est terminée par les traditionnels chants béarnais.



AGENDA de la rentrée

Samedi 11 septembre

en milieu d'après-midi, arrivée du berger et de ses moutons pour la traditionnelle transhumance hivernale, l'accueil du troupeau se fera cette année dans notre pré communal (à côté du cimetière).

Départ pour Sendets dimanche matin.

Dimanche 19 septembre

Vide-Poussettes à la salle des sports
Organisé par "Les Tchoupinous".

Samedi 11 septembre

Concert de Nadau à 21 heures au stade
Initialement prévu en 2020 et reporté en raison de la crise sanitaire, les billets pour le concert vendus l'an dernier restent valables pour cette année.

Renseignements : Lionel Coudroy 06 77 12 15 13
En cas de mauvaise météo, le concert sera délocalisé dans le hall des sports de Soumoulou.

Pour être informé de nos futures rencontres, animations et informations municipales connectez-vous et inscrivez-vous sur le site de la commune

www.artigueloutan.fr

Mairie

Tél. 05 59 81 70 01

e-mail : mairie.artigueloutan@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture :

lundi, mardi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h00

mercredi : 08h30 -12h00

jeudi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h30

vendredi : 08h30 -12h00 / 13h30 -17h00

Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

Timbres, courrier, colis, opérations financières...

Tél. 05 59 81 74 89

Communauté d'Agglo Pau - Pyrénées

2 bis, Place Royale - 64000 Pau - Tél. 05 59 98 78 00

Collecte des déchets

Tél. 05 59 14 64 30

Ordures ménagères : le mercredi après-midi

Tri sélectif : le mardi après-midi

- 1 semaine sur 2 à partir du 5 janvier

Déchets verts* : le mardi matin,

*sauf en période hivernal : une fois par mois

Déchetterie à Pau, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45 + jours fériés

Déchetterie à Bizanos - Tél. 05 59 98 83 41

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45

Permanences sociales

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural de la Vallée de l'Ousse) Permanence d'accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h

SASS (Service Autonomie et Solidarité Séniors)

- CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) - Tél. 05 59 30 83 40

SDSEI (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion) - Pau Agglo - Site Fébus - 31, Avenue du Général Leclerc - 64000 PAU - Tél. 05 59 02 60 95

Emploi - Insertion

- Mission locale à Pau, complexe de la République

Tél. 05 59 98 90 40

Incidents - Numéros d'urgence

Eau - SATEG - Tél. 05 62 90 08 40

Assainissement - CAPBP - Tél. 05 59 80 82 52

Electricité - ENEDIS - Dépannage - Tél. 09 72 67 50 64

Gendarmerie - 17 - Soumoulou - Tél. 05 59 16 08 43

SAMU : 15 - POMPIERS :18

Cabinet Paramédical

12, Rue de la Vallée de l'Ousse

Infirmiers - Florence Michon - Thibaut Jourdanet

Tél. 06 46 16 64 25 - infirmierartig@gmail.com

Ostéopathe D.O.

Mélie de Corbier - Tél. 06 02 66 89 79

Hypnothérapeute

Docteur Catherine Henri - Tél. 06 33 31 74 08

Réflexologie de Bien être - Pascale de Corbier

Tél. 06 41 20 24 41 - reflexologie-bienetre.com

Massages - Anne-Sophie Daure - Tél. 06 31 92 69 27

Contact : auxmainsdumonde@gmail.com

INFOS PRATIQUES ■

et sur : www.artigueloutan.fr

Ecole d'Artigueloutan

Rue de l'École - Tél. 09 83 48 28 72

Association des Parents d'élèves - APE

Rémi Manceau - Tél. 06 18 46 49 06

Centre de loisirs

Les PEP64 - Sandra Thomas - Tél. 05 59 81 80 34

Tennis Club d'Artigueloutan

Jean-Pierre Darget - Tél. 06 68 76 84 66 (Président)

Florence Afonso - Tél. 05 59 81 65 37 (Secrétaire)

Comité des fêtes

Robin Augustyn - Tél. 07 87 18 09 70

Baptiste Bastanes - Tél. 06 67 59 55 35

ACCA (Association des chasseurs)

Régis Fourcade - Tél. 05 59 32 82 77

Football Club de la Vallée de L'Ousse

Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

Assistants maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 06 40 71 59 22

Marie-Claude Salaun - Tél. 06 09 58 67 16

Chrystèle Bordenave - Tél. 06 49 46 43 26

Sylvie Roy - Tél. 06 43 30 92 64

Isabelle Bastanès - Tél. 06 26 71 31 73

Dominique Bruel - Tél. 06 82 61 03 00

Malika Ghernati - Tél. 06 48 29 92 82

Les Tchoupinous - MC Salaun - Tél. 06 09 58 67 16

Relais des Berges du Gave - 41, av. du Colonel Gloxin

64000 PAU - Tél. 05 59 98 78 15

Mail : rambergesdugave@agglo-pau.fr

Foyer rural

Président : Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13

Basket loisirs - Olivier Irigaray - Tél. 06 31 81 75 67

Gym du dos - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13

Gym tonique - Christèle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58

Dessin enfants - Marie-Christine Galouye - Tél. 06 74 60 67 78

Dessin adultes - Alexandra Chatelain - Tél. 07 84 08 25 72

Bibliothèque - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Couture/Cuisine - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87

Patchwork - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87

Espagnol - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Chorale - Marie-Madeleine Lageyre - Tél. 06 08 04 62 73

Autres activités et associations

Béarnais - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36

Anglais - Maryse Schnepf - Tél. 05 59 81 82 98

TED & TSA - Laban Anne Marie - Tél. 06 21 36 73 51

Méthagri Pau-Est - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36

Association LIVIA - Fitness et danses du monde

Amélie De Oliveira - Tél. 06 81 77 85 32

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Notre village est beau la nuit



il économise l'énergie, il protège la faune nocturne, il améliore ma qualité de vie

UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

28% des vertébrés

64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit.



La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit.

La lumière perturbe :

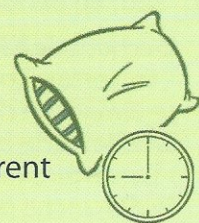
- leurs cycles de vie
- leurs comportements,
- leurs déplacements,
- leurs alimentations.

La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.

Ma commune se lance dans l'extinction de nuit

UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE

La lumière intrusive **impacte le sommeil et dérègle le rythme biologique (insomnies...)**.



Environ **20%** des français déclarent être gênés par l'éclairage public.

INSÉCURITÉ IDÉES REÇUES *

Contrairement à ce que l'on peut penser, **l'extinction n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents de la route...**



80% des faits ont lieu en journée (cambriolages, vols de véhicules...)

Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules.

Nos objectifs

32 % d'économies d'**énergie**

25 % d'économies **financières**



Diminution de la pollution nocturne



Engagement pour le développement durable



Préservation de la faune nocturne



Réduction de la facture d'électricité de votre commune



Moins d'énergie consommée



Des économies qui pourront être utilisées sur d'autres projets

* Accompagnée par la gendarmerie et des enquêtes réalisées sur le terrain, on a pu observer que l'extinction n'a pas eu d'incidence sur la délinquance.